## Revisiter le *Léviathan*: son édition critique par Noel Malcolm (A. Milanese, IHPC, ENS Lyon)

Le travail de Noel Malcolm n'est plus à présenter tant il fait référence dans les études sur Hobbes et la pensée moderne en général. Il a déjà contribué à l'édition critique des œuvres de Hobbes, qu'il co-dirige aux éditions Clarendon, en publiant sa correspondance, en 1994, et ses travaux, en partie repris et augmentés dans *Aspects of Hobbes*, en 2002, font autorité. Il propose à chaque fois une contextualisation riche et aborde des aspects de la théorie et de la vie de Hobbes souvent vierges, faussement marginaux et ce d'une manière toujours décisive : la question débattue de la paternité du *Short Tract* et des années de formation de Hobbes, la question de savoir si Hobbes a une théorie des relations internationales, son expérience dans la *Virginia Company*, dans les années 1620, ou encore la manière dont le débat entre Hobbes et la Royal Society, autour de 1660, interroge la révolution galiléenne. Cet inventaire très incomplet témoigne à la fois de la diversité des champs abordés par Noel Malcolm et de son souci constant d'inscrire les textes dans une historicité qui les met en perspective en repartant de l'espace intellectuel, politique et religieux où Hobbes les a écrits.

Avec l'édition critique du *Leviathan*, ou plutôt des *Leviathans*, le travail de Malcolm semble toucher un triple accomplissement que nous nous offrons de restituer. Nous tâcherons à cette fin de décrire l'objet en question, qui n'est pas simplement une nouvelle édition. Puis nous présenterons brièvement les grandes lignes de la lecture du *Leviathan*, proposée par Noel Malcolm, et nous terminerons en nuançant certains éléments de cette interprétation.

## Présentation de l'ouvrage

Cette édition du *Leviathan* est grande, d'abord par le format : près de 1800 pages pour trois volumes, donc un de mieux que l'édition de Schuhmann et Rogers, parue en 2003, et deux de mieux que celle de Tuck, en 1991. Mais elle l'est surtout par l'ampleur et l'importance du travail dont elle est l'aboutissement. Noel Malcolm propose la première édition critique du *Leviathan* qui tienne compte de toutes les versions d'origine, comparant différents exemplaires de chaque édition, anglaise et latine, de l'œuvre de Hobbes. Les deux

Leviathans sont mis en regard (l'anglais à gauche et le latin à droite), dans les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> volumes, offrant une double lecture, et même une triple puisque toutes les variantes du latin sont traduites en anglais, sous le latin, notamment les chapitres 46 et 47, ainsi que les trois chapitres de l'appendice propre à la version latine.

Cette édition respecte bien sûr toutes les exigences de l'édition critique exhaustive. Cela commence par un appareil de notes précis. Des notes dites textuelles signalent tous les passages propres au latin, d'autres ce qui est propre à l'anglais, ou enfin ce qui varie sensiblement entre les deux versions. La fin de l'introduction présente en détail l'ensemble des codes par lesquels tout ceci devient transparent au lecteur. De même pour les notes dites « explicatives » relevant les citations et allusions, explicites et implicites, éclairant les références historiques, théologiques ou juridiques, explicitant le vocabulaire technique, les termes latins, dans l'anglais, ou grecs, ou encore certains termes anglais, lorsque leur usage est remarquable. Elles signalent enfin les modifications éditoriales qui se justifiaient. Le 3<sup>e</sup> volume se termine par différents outils fort utiles, comme une reprise de l'index de l'édition latine, la constitution d'un nouvel index de près de 80 pages, ainsi qu'un index des références bibliques.

Si les notes ne commentent pas le texte, c'est que le premier volume, comme un livre dans le livre, est entièrement consacré à plus de 300 pages de commentaires érudits débouchant sur une liste des manuscrits, et une cinquantaine de pages de bibliographie et d'index. Les 200 premières pages reconstituent l'histoire du *Leviathan*, depuis le projet de 1646, jusqu'à la version latine en 1668. Les 130 suivantes, dites « introduction textuelle », décrivent en détails chaque version du *Leviathan* anglais prise en compte par l'édition critique : le manuscrit du Prince de Galles, l'édition dite à la tête, celle dite de l'ours, et enfin celle aux ornements. Le statut et la disponibilité matérielle de chacune sont précisés, et les variantes minutieusement comparées. Complétée par les notes textuelles et l'inventaire exhaustif des variantes, réparti en 5 catégories et placé à la fin du 3<sup>e</sup> volume, l'ensemble accomplit la visée de l'édition Clarendon des œuvres de Hobbes, à savoir « présenter le matériau original, aussi précisément que possible, n'omettant que les aspects qui ne sont d'aucune importance potentielle pour l'étude de sa signification » <sup>1</sup>. Et l'importance potentielle est estimée avec la plus grande prudence, nous donnant ainsi, comme par effet de transparence, un accès préparé et méthodique aux archives elles-mêmes, dans toute leur

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Nous traduisons.

matérialité. Il en est de même s'agissant de la version latine, dont le texte n'avait jamais été établi entièrement. Le tout est conclu par une présentation de la méthode adoptée par Noel Malcolm, partant notamment d'une critique forte de la seule édition qui se présentait comme critique, pour l'anglais, à savoir celle de Schuhmann et Rogers. La sévérité de Noel Malcolm pour ce travail reste cependant à la mesure des exigences très hautes qu'il s'est appliquées à lui-même.

Si l'introduction textuelle est si développée, c'est que constituer un accès transparent aux archives suppose d'expliciter complètement la méthode adoptée, les choix et les raisons de ces choix. Plus qu'un travail d'édition, donnant accès à un texte fiable, cela relève d'une position philosophique de fond, réinscrivant les textes dans l'histoire, et considérant que repartir des archives signifie disperser les matériaux de l'histoire de la philosophie dans le cours des affaires humaines, non pour perdre le philosophique, mais pour le reconstruire à partir de cette histoire. C'est ainsi que l'histoire des idées peut ressaisir leur engendrement et leur fécondité, mettant entre parenthèses l'illusion d'une séparation des idées du champ des circonstances.

## La lecture du Leviathan par Noel Malcolm

Cette position conditionne la lecture du *Leviathan* qui nous est proposée. Les meilleures études l'ont déjà montré, le sens du *Leviathan* est directement lié à la décision de l'écrire et à son contexte. Le temps qui sépare cette décision et sa mise en œuvre dédouble même ce contexte, à la fois l'émigration des Royalistes en 1646, à commencer par celle du Prince de Galles, et la reconstruction de l'Etat anglais après l'exécution du roi en 1649. Dans la première moitié de son introduction historique, Noel Malcolm synthétise les éléments dont nous disposons sur ces années où se décident le *Leviathan*, la réception des revers militaires et l'émigration, la maladie qui manque d'emporter Hobbes, en 1647, et surtout l'enseignement de mathématiques qu'il dispense au Prince de Galles, de 1646 à 1648. Ces facteurs retardent l'écriture et la concentrent à la fin de la période. Mais ce temps de maturation est aussi le temps durant lequel Hobbes a pleinement pensé les conditions historiques d'une mise en œuvre aboutie des principes de la politique dont il élabore la théorie depuis les années 1630. Il a pu également préparer les chapitres consacrés à l'exercice du gouvernement. Au sein de la

2<sup>e</sup> partie, ces chapitres 21 à 28 constituent l'essentiel des innovations par rapport au *Citoyen*, ce que la question, peut-être sur-commentée, du rapport d'autorisation, dans la formulation du pacte, a parfois tendance à masquer <sup>2</sup>.

Du point de vue de l'érudition, l'introduction historique que propose Noël Malcolm semble complète : dans les références à la correspondance, les réseaux, les déplacements et les rapports de dépendance entre les acteurs, mais aussi dans la littérature secondaire consacrée au Leviathan, cette introduction peut servir désormais de référence. Et ce ne sera pas sans fierté à l'avenir que tel ou tel pourra se prévaloir d'avoir trouvé un élément important qui ne soit pas dans Malcolm. De nombreux points plus ou moins connus sont admirablement nourris, d'autres sont nouveaux, notamment sur les années 1650-1651, qui se terminent par la parution du Leviathan et le retour de Hobbes en Angleterre. Surtout, l'ensemble sert une interprétation nouvelle. Le suspens est lancé dès les premières pages. Noel Malcolm rappelle d'abord que la décision d'écrire a été prise en 1646, que la rédaction n'a pu commencer avant 1649, ce qui fait du Leviathan la Chartreuse de Parme de Hobbes (l'une de ces œuvres éclaires – au regard du volume – qui n'ont pas tant d'égales dans l'histoire de la pensée). Mais, comme la Chartreuse est largement préparé par l'écriture de Lucien Leuwen, Hobbes prépare largement les choses par ses œuvres antérieures (le Citoyen, la première édition de 1642, et surtout la version augmentée de 1646, mais aussi, notamment pour la partie anthropologique, les *Elements of Law* de 1640) et par son travail entre 1646 et 1649 : lorsqu'il n'est pas malade, le temps que lui laisse son emploi de précepteur est consacré au De Corpore auquel il travaillait le plus souvent entre 1642 et 1646, mais aussi à préparer le Leviathan. Cependant, lit-on alors, p. 12: « suggérer que Hobbes avait commencé, dès 1646-47, à rassembler les notes et les matériaux qui seraient plus tard utilisés dans le *Leviathan*, n'est pas nécessairement dire qu'il avait déjà décidé à ce stade d'écrire cette sorte de livre que le Leviathan est finalement devenu. Cela implique encore moins qu'il prévoyait déjà de le faire imprimer et publier à Londres ». Quel ouvrage prévoyait-il dans ce cas ? La section consacrée au lectorat visé par Hobbes apporte une réponse originale. Le Leviathan aurait initialement été

\_

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Les chapitres 12 et 13 déjà présents dans le *Citoyen*, concernant le gouvernement, sont repris aux chapitres 29 et 30 (sur ce qui affaiblit la république et sur l'*office* du représentant souverain). De même, la matière du chapitre 14, sur les lois (dans le *Citoyen*) est traitée, de manière nouvelle et considérablement augmentée, dans les « lois civiles » (26), les « crimes » (27) et les « châtiments » (28). Quant aux chapitres sur la « liberté des sujets » (21), les « organisations sujettes » (22), les « ministres publics » (23), l'économie (24) et le « conseil » (25), ils sont entièrement nouveaux.

prévu pour le Prince de Galles, qui deviendra Charles II au moment de la Restauration, en 1660. De fait, il recevra un ouvrage manuscrit spécialement destiné à ses soins.

Telle est donc l'hypothèse qui préside au scénario de Noel Malcolm. Contrairement à ce que soutenait Skinner en 2002, on peut prêter foi partiellement aux autobiographies de Hobbes, son projet date bien de 1646, et est lié à l'arrivée de Charles à Paris. Lorsqu'il accepte la charge de lui enseigner les mathématiques, Hobbes envisage de l'instruire en politique, ce qui est conforme à la fin du chapitre 31. La seule chance, écrit Hobbes, que son *Leviathan* ne connaisse pas la mauvaise fortune de la *République* de Platon est qu'il « tombe entre les mains d'un souverain qui en prendra connaissance par lui-même (car il est court, et, me semble-t-il, clair) ». Si Hobbes parle ensuite plutôt de l'instaurer comme enseignement officiel dans les Universités (s'emparant ainsi de ce qu'il appelle par ailleurs le Cheval de Troie de l'Evêque de Rome), c'est immédiatement après avoir repris et corrigé Platon dans l'idée de rendre les Souverains philosophes : ils n'ont besoin que de la « science de la justice », et pas des mathématiques (ses cours au Prince de Galles étaient-ils une réussite ?). Voilà pourquoi le livre de 1642 était écrit du point de vue du *Citoyen*, et le *Leviathan* plutôt du point de vue du gouvernement, encore que précise Hobbes, il s'agit « d'apprendre aux hommes à gouverner *et à obéir* » <sup>3</sup>.

S'il fallait donc un ouvrage nouveau en anglais, résumant parfois le *Citoyen* ou les *Eléments de la loi*, ce n'était donc pas pour s'adresser aux Anglais, mais au Prince de Galles, et sans doute que les conversations entre Charles et Hobbes, surtout connu pour le *Citoyen*, ne devaient pas porter que sur les définitions d'Euclide et le théorème de Pythagore. Noel Malcolm le montre à partir de la correspondance : une partie de l'entourage de Charles craignait cela, et Hobbes craignait que l'entourage le craigne. Même si cela relève de la « spéculation », écrit Noel Malcolm, l'histoire serait celle-ci : projeté pour Charles, le statut de l'ouvrage évolue à mesure que recule la probabilité de son retour sur le trône, jusqu'à la publication en 1651. Noel Malcolm montre, par une reconstitution tout à fait vraisemblable, que la date à laquelle Hobbes décide de publier le *Leviathan*, mars 1650, a fort probablement coïncidé avec le passage, dans la rédaction, de la 2<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup> partie, ainsi qu'avec la perte, pour des raisons peu claires, de son emploi auprès de Charles, qui avait quitté Paris au printemps 1648. Le contexte politique est en train de changer, déjà depuis la mort de Charles 1<sup>e</sup> en janvier 1649. Et en mai 1650, Hobbes en est au chapitre 37, et la partie théologico-politique

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Nous soulignons.

est seulement en train de prendre le statut et l'ampleur qu'on lui connaît. Hobbes commence en outre, dans la 2<sup>e</sup> moitié de l'année 1650, à songer aux ajustements de la fin de l'ouvrage, qui viseraient à se concilier le nouveau régime et peut-être avoir un impact dans une Angleterre nouvelle. Pour Noel Malcolm, rien de ceci n'était prévu en 1646. Cela expliquerait en tout cas, est-on tenté d'ajouter, qu'à la fin du chapitre 31 Hobbes estime son ouvrage assez « court », portant surtout sur la « science de la justice », et qu'il ait ensuite négligé de corriger cette mention.

C'est dans ce schéma que s'insèrent quantité de motifs interprétatifs et de descriptions factuelles que nous offre Noel Malcolm, à commencer par la reprise d'une thèse de 1998 : l'idée que l'illustration du *Leviathan* originalement conçue par Hobbes n'était pas la gravure de 1651, où l'on voit Léviathan s'élever au-dessus d'un bourg, tenant dans sa main droite un glaive et dans sa main gauche une crosse d'Evêque, et dont le corps est composé d'homoncules *vus de dos*. L'idée première, écartée pour des raisons esthétiques et techniques, serait le dessin de l'exemplaire manuscrit offert au Prince, où le corps du Léviathan est fait de visages *perçus de face*. Ce dessin ne serait pas une adaptation de la gravure, mais l'idée première de Hobbes, s'inspirant de ce que Nicéron a pu appeler la « perspective curieuse », et dont il est question dans la réponse à la préface à *Gondibert*, de 1650. Il exprimait l'idée, irréprésentable, mais conceptuellement impliquée dans la théorie hobbesienne de la souveraineté, d'une présence simultanée du peuple et du souverain, idée théorisée par le concept de représentation. Cette hypothèse est parfaitement cohérente si le *Leviathan* est d'abord un miroir du Prince. Ajoutons qu'ici le miroir est étrange puisqu'il montre au Prince lui-même son propre visage, sur un corps qui est celui d'un peuple le regardant se regardant.

Cette mise en scène du Prince en Souverain est signifiante en elle-même, mais elle va de pair avec l'antériorité de la version aux visages dans la lecture de Noel Malcolm, de même que sa lecture du titre, l'un des points les plus étonnants du *Leviathan*. Comme *Behemoth*, ce monstre provient du livre de Job, dont est tirée aussi la formule qui surplombe la gravure : *Non est potestas super terram quae comparetur*. Si *Leviathan* est mentionné ailleurs dans la Bible, le chapitre 28 réfère explicitement au livre de Job et à cette formule. Reprenant son étude de 2007, Noel Malcolm retrace l'interprétation du nom Léviathan telle que Hobbes a pu en avoir connaissance. Depuis longtemps, la chose est connue, Léviathan est associé aux forces du mal, voir à Satan lui-même, et, par métaphore, à la figure des tyrans, de même que le dragon, l'une des figures animales de Léviathan, avec le grand poisson et le crocodile, peut

désigner Pharaon lui-même, dans l'Ancien Testament. Mais il ajoute ceci qui est moins connu : une autre interprétation bien plus récente y voit étymologiquement un terme pouvant signifier la société. Au-delà de la figure de la puissance, Hobbes viserait avant tout une image de la constitution même de la société, et Noel Malcolm montre que Hobbes a pu rencontrer cette interprétation, puisque les références principales, qu'il résume, étaient présentes dans la bibliothèque de Mersenne, au moment où Hobbes est à Paris. Par ailleurs, Jacques Boulduc, l'un des théologiens acteurs de l'histoire que retrace Noel Malcolm, n'est certes pas très connu, mais fait partie de l'entourage proche de Mersenne. Hobbes ne songerait donc ni au gros poisson, ni au crocodile ou au dragon, donc à aucune bête à écailles, mais à cette étymologie. En tout cas, c'est ce qui lui permettrait de trancher entre Leviathan et Behemoth. Et cela tombe bien car c'est dans la gravure, et non dans le dessin, que le corps de Léviathan semble couvert d'écailles...

Cette coïncidence est l'occasion de préciser ce que nous avancions tout à l'heure : cette édition est le triple aboutissement d'un long processus. D'abord celui d'un travail philologique colossal, mais aussi (deuxième aboutissement) celui par lequel se sont noués les fils de la lecture de Noel Malcolm : les raisons du projet, le sens du titre, l'idée initiale de l'illustration, mais aussi le statut des modifications majeures entre l'anglais et le latin. Les chapitres 46 et 47 seraient en bonne partie circonstanciés. Hobbes veut simplement se concilier les Indépendants et appuyer sa critique des Evêques, romains ou anglicans, et celle des Presbytériens. Il ne s'agirait nullement de la position de fond de Hobbes (ce que le *Behemoth* accentue encore).

Les « révision et conclusion » de l'anglais auraient un statut semblable. On y trouve d'abord un texte qui semble renvoyer à la gravure ; en faire un ajout de circonstance est donc cohérent avec l'antériorité du dessin. Surtout, le commentaire qu'en fait Noel Malcolm répond à une difficulté. Faire naître le *Leviathan* en 1646 implique d'expliquer pourquoi Hobbes décide de le rendre public, mais aussi pourquoi un projet d'abord royaliste dans sa visée, sinon dans son contenu, s'inscrirait ensuite dans la constitution du nouveau régime ! Il faut pour cela revenir sur l'un des points les plus nouveaux de cette introduction, portant sur les années 1650-51. Cette période confuse pose deux questions qu'il faut dissocier : 1) Comment Hobbes en vient-il à estimer la cause royaliste perdue ? Si l'émigration de 1646 n'est pas le signe, pour Hobbes, de la défaite, quel en a été ensuite le critère ? 2) Comment le

Leviathan devient-il un ouvrage semblant à John Wallis comme à Quentin Skinner marquer l'adhésion de Hobbes au nouveau régime ? Bien sûr, la souveraineté n'est en soi d'aucun régime, théorique ou pratique : comme les oies du capitole, Hobbes, en criant, veut sauver ceux qui habitent le trône, non parce que c'est eux, mais parce qu'ils sont assis là. Mais, comme Malcolm le montre parfaitement, la théorie générale de Hobbes, le lien entre obéissance et protection, peut prendre des colorations différentes selon les contextes, comme l'eau de la justice naturelle, chez Bacon, est colorée par les sols qu'elle traverse. Hobbes a raison, en 1662, de soutenir que le principe de sa réponse est déjà là en 1640. Les « révision et conclusion » pensent le passage de la victoire à la conquête, ce moment où la force est faite droit, sur la base de la nature de l'Etat, donc de l'obligation qui nous lie au régime antérieur et de ce qu'on peut attendre d'un nouveau régime. C'est la science qui montre que confier le gouvernement à ceux qui ont le pouvoir d'assurer la paix est justifié, donc que l'époque n'est plus à la guerre mais à la reconstruction de l'Etat avec les vainqueurs, qui offrent un serment d'allégeance en octobre 1649.

Reste la question de la défaite. Si Hobbes peut traiter le Prince comme un futur souverain, l'exécution de Charles 1<sup>e</sup> ne marque donc pas la fin de l'Etat : le Prince est l'héritier tacite, même si l'héritage est suspendu à la reconquête de l'Angleterre. En vertu de la relation entre obéissance et soumission, pour les Anglais qui n'étaient pas soldats, la question était de savoir si le Prince et ses conseillers avaient épuisé leurs ressources : pouvaient-ils encore être des protecteurs, donc pouvaient-ils reconquérir l'Angleterre ? C'est tout l'enjeu des discussions finales, internes au camp royaliste émigré, sur les négociations entre Charles et les Ecossais, qui conditionnaient leur soutien à l'abandon par Charles du clergé anglican. Noel Malcolm montre parfaitement l'enjeu de ces négociations : fallait-il sacrifier l'Eglise pour l'armée ? Il est plus que probable que, dans ce débat, Hobbes était prêt à opter pour l'armée. Cette question était sans doute délicate pour Hobbes. Indépendamment de la question de savoir si sa position de fond, concernant l'Eglise, était celle d'une Eglise nationale contrôlée par le Souverain - alors même que la manière dont il rend compte de l'histoire de l'Eglise catholique est précisément celle d'une église nationale à laquelle l'unité et l'autorité a donné assez de force pour dépasser, par son pouvoir idéologique, les pouvoirs souverains – ou d'une multiplicité d'églises (voire pas du tout d'églises) – certes théorisée au chapitre 22 du Leviathan, mais dont l'histoire montre, pour Hobbes, que les conflits d'interprétation finissent sur les champs de bataille, l'idée de remplacer l'Episcopat par un collège presbytérien ne pouvait pas plus convenir à Hobbes que le contraire car cela impliquait de toute façon d'imposer au pouvoir souverain une forme de pouvoir spirituel, et qu'il renonce ainsi à son droit d'instituer le culte. Mais la priorité était au contrôle d'une armée de reconquête et de protection. Au cours de l'hiver 1649-1650, explique Noel Malcolm, Hobbes développe son argumentaire contre l'idée que préserver l'Episcopat serait un devoir commandé par Dieu lui-même. Pour préserver la liberté cultuelle du souverain, il n'y avait qu'à alléguer son droit à trahir sa parole, dès lors que la survie de la souveraineté, donc de l'Etat, sont en jeu. Il fallait pactiser avec les Ecossais et sacrifier l'Episcopat, quitte à trahir ensuite. Charles, ce faisant, ne s'imposait aucune forme d'Eglise, ni moralement ni politiquement. Tel est l'argument que Noel Malcolm reconstitue à partir de la correspondance avec Robert Payne et des principes du *Leviathan*.

C'est là que se dégage le critère de la défaite : lorsque l'intransigeance des Royalistes fait échouer les négociations en Ecosse, le souverain a sombré par sa faute ; il n'a pas fait ce qu'il fallait pour préserver autant qu'il le pouvait les droits de la souveraineté (et tel est pourtant d'après le chapitre 30, son « office »). La défaite militaire à Worcester en septembre 1651 n'en est que la conséquence, et surtout elle ne conduit nullement le clergé anglican à réviser ses positions (au contraire puisqu'il n'est plus question d'un accord avec les Ecossais). Charles, laissé pour mort à Worcester, revient cependant à Paris fin octobre 1651. Ce contexte éclaire d'un jour nouveau la position de Hobbes et son retour en Angleterre. Le Leviathan est publié 4 mois avant Worcester. Si la publication du Leviathan marquait, comme l'a soutenu Skinner, l'adhésion au nouveau régime, pourquoi attendre si longtemps, alors que, menacé pas l'Eglise anglicane et l'Eglise catholique à cause du Leviathan, sa position à Paris était devenue intenable? Certes, son projet auprès de Charles était un échec envisagé assez tôt, comme en témoigne les « révision et conclusion ». Sans doute savait-il, dès l'hiver 1649-1650 où pouvait conduire l'intransigeance du clergé anglican. Mais l'échec n'est consommé que par le banissement de Hobbes de la cour de Charles. Plus largement, la défaite de Worcester, ce qui la prépare et les réactions qu'elle suscite, constituent un double événement : le nouveau régime tient désormais le terrain, il n'est plus temps de se battre, mais de rebâtir ; l'ancien régime s'est définitivement sabordé. Et en décembre, Hobbes rentre ainsi en Angleterre.

La lecture de Noel Malcolm frappe ainsi par sa cohérence, et le commentateur usant depuis longtemps de ses travaux éprouve, outre une admiration pour l'ampleur du travail et le courage qu'il nécessite, un réel plaisir, quelles que soient ses réserves marginales, à voir les fils se nouer si proprement, à mesure qu'il avance dans sa lecture, les fils de l'introduction, certes, mais aussi, avec cette introduction, les fils de la lecture de Noel Malcolm, qui se construit depuis maintenant 15 ans, dès avant Aspects of Hobbes (qui déjà, rappelons-le aussi, proposait un article nouveau sur l'édition du Leviathan dite de l'ours), et bien sûr après (cet article est prolongé en 2007, et s'ajoute en 2008 un article sur l'édition aux ornements, le tout donnant un aperçu de ce qui allait devenir le monumental travail qui nous occupe ici). Le souci de cette cohérence est manifeste là où la probité conduit à souligner le caractère spéculatif de telle ou telle hypothèse. On ne découvre pas seulement une masse considérable de savoir, mais une double voie de réappropriation : la construction de modèles alternatifs, ne serait-ce que par jeu, le critère de la cohérence ne permettant jamais d'exclure d'autres lectures depuis qu'on ne croit plus à l'idée d'une histoire universelle (ou à une histoire universelle réduite à une idée); celle de la critique d'un détail, critique qui ne doit son ampleur qu'à l'interprétation systématique dans laquelle il est inscrit. Nous insisterons sur trois points : le sens du titre, le sens du projet, le sens de la contextualisation.

S'agissant d'abord du titre. L'information apportée par Noel Malcolm est précise, instructive et suggestive, et tout ce qu'on peut ajouter y trouve largement sa matière. Il est beau de découvrir cette étymologie, et, si elle évoque plutôt la gravure que le dessin, c'est peut-être que Hobbes opte tard pour ce titre. C'est finalement rassurant de trouver la société sous le monstre, mais pourquoi Hobbes n'évoque-t-il jamais cette idée? Léviathan et Béhémoth renvoient toujours, semble-t-il, au livre de Job, chez Hobbes, le livre qui donne sa formule à la gravure, et dont Hobbes estime qu'il relève du traité philosophique sur la prospérité des méchants. Que ce soit pour la toute-puissance (Job est évoqué aussi bien au chapitre 15 du *Citoyen* qu'au chapitre 31 du *Leviathan* sur cette idée) ou le « royaume de l'orgueil » (*Leviathan*, chapitre 28), on ne sort pas de ce contexte, si l'on part des commentaires de Hobbes lui-même. Pourquoi ce silence sur l'étymologie rassurante?

Par ailleurs, au chapitre 17, ce nom est pour Hobbes irrévérencieux, et il faut l'associer à l'expression « dieu mortel ». Nous nous appuyons ici sur un commentaire de Jean Terrel <sup>4</sup> : ce n'est pas la première fois que la figure d'un dieu humain est associée à une bête redoutable. Dans la dédicace du *Citoyen* : « les deux formules sont également vraies : l'homme est un loup pour l'homme et l'homme est un dieu pour l'homme ». Loup pour les ennemis de l'Etat et dieu pour ses concitoyens : loup et dieu comme l'envers et l'endroit de la médaille politique. Si le livre de 1651 se recentre sur le souverain, il lui fallait bien une bête plus terrifiante qu'un loup, même si, en revanche, il ne pouvait faire mieux qu'un dieu, et son livre vétéro-testamentaire favori la lui fournissait : le souverain est Léviathan et doit bien l'être pour être aussi un dieu. On peut imaginer du même coup que la gravure et le titre sont liés par les écailles.

Nous nous permettrons nous aussi une petite spéculation. Hobbes aime retourner l'arme de ses adversaires contre eux (le citoyen auteur de la loi, ou les notions de commonwealth et de civitas, par exemple), ce qui est une tactique classique de la pensée politique (voir par exemple la manière dont la loi devient, chez Bodin, un attribut de la souveraineté). Hormis les additions et la préface de la 2<sup>e</sup> édition, Hobbes explique en 1656 répondre aux objections élévées contre le Citoyen par la seule rédaction du Leviathan. Si Léviathan avait d'abord été une insulte lancée à sa figure de la souveraineté, par un objecteur (comme Bramhal en 1645), pour l'associer à la tyrannie, Hobbes aurait pu être tenté de s'en saisir : oui, l'Etat est Léviathan, et il faut bien qu'il le soit pour être un dieu. Le loup de 1642 est après tout aussi, dans la tradition latine, une figure du tyran, et Hobbes n'a pourtant pas hésité à l'assumer. Difficile dès lors de minorer la bestialité qu'implique l'image du Léviathan, même si son étymologie peut expliquer, nous suivons Noel Malcolm sur ce point, le choix entre Béhémoth et Leviathan. Il faudrait cependant expliquer symétriquement que l'étymologie de Béhémoth soit adéquat au sens que Hobbes lui donne, ce qui nous semble largement possible. En Hébreux, le mot signifie le bétail, donc une animalité domestique. En somme, la monstruosité de Béhémoth n'est pas une sauvagerie, mais quelque chose comme une domestication qui échapperait aux hommes ou à leurs intentions, ce qui convient parfaitement au fait que Hobbes ne vise jamais, par la figure de Béhémoth, quelque retour d'une violence primitive,

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> J. Terrel, *Hobbes : vies d'un philosophe*, Presses Universitaires de Rennes, 2008.

mais d'abord une puissance instituée <sup>5</sup>. Notons toutefois, que le terme hébreux est un pluriel, mais un pluriel qui, comme cela peut être le cas en hébreux, ne signifie pas une pluralité, mais une grandeur, l'ampleur d'une puissance. Autrement dit, si on va au bout de l'idée que Hobbes se serait intéressé de près à l'étymologie des noms Léviathan et Béhémoth, ce second terme a aussi la ressource de signifie un tout fait de plusieurs éléments, et c'est bien aussi ce que recouvre Béhémoth pour Hobbes. Dans cette hypothèse, l'étymologie ne suffit cependant plus pour expliquer que Léviathan renvoie à la République et Béhémoth plutôt à ce qui trouble la paix, hormis la gradation de puissance, dans le livre de Job, entre Béhémoth et Léviathan, et l'espoir corrélatif, chez Hobbes, que la République bien instituée puisse contrôler la violence historique.

S'agissant du sens même du projet, la lecture qu'offre Noel Malcolm est riche et nouvelle, assurément, notamment pour penser la possibilité des chapitres nouveaux sur le gouvernement. Les relier, comme Skinner, à l'adhésion au nouveau régime, c'est supposer une rédaction étonnamment rapide de chapitres portant sur des questions auxquelles il ne travaille pas dans les années 1640. D'où le souci de Jean Terrel, en 2008 <sup>6</sup>, non seulement d'y voir, comme Noel Malcolm, ici, un projet né en 1646, mais surtout de rattacher la rédaction, non à l'offre d'allégeance d'octobre 1649, par le nouveau régime, mais à la mort de Charles 1<sup>e</sup>, 9 mois plus tôt. Mais, si, comme le montre Noel Malcolm, la décision de publier et plus encore celle de rentrer sont postérieures à mars 1650, les chapitres 21 à 28 ne peuvent être liés seulement à ces décisions.

Mais si, dans ce cas, la partie théologique n'était encore que l'équivalent de la 3<sup>e</sup> partie du *Citoyen*, on affronte alors une difficulté symétrique : comment Hobbes a-t-il pu concevoir et réaliser la seconde moitié du *Leviathan* en si peu de temps, même s'il dispose d'un matériau considérable ? On peut admettre qu'avec le *Citoyen* et son étude du *De summo Pontifice* de Bellarmin, il avait quasiment les chapitres 39 à 42. Admettons même qu'il ait profité de sa présence à Paris et de la bibliothèque de Mersenne pour affiner son exégèse biblique, et que les chapitres 33 à 38 se trouvaient quasiment dans ses notes (il est fort possible qu'il ait classé ses notes par thème, ce qui était aisé à transformer en chapitres

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Voir N. Dubos, « Lectures de *Béhémoth* », in *Hobbes : nouvelles lectures*, Lumières, n° 10, 2008 ; notre étude « The Beast and the Sovereign according to Hobbes », à paraître dans les actes du colloques *The Power of the Monstruous* (26-27 juin 2014 – Brunel University of London), in *Philosophy Today*.

<sup>6</sup> *Op. cit.* 

organisés autour de l'explicitation de la signification de tel ou tel terme dans la Bible, à quoi pouvait aisément s'ajouter des éléments venus du *De Corpore* en cours de rédaction, au chapitre 34 par exemple). Mais l'argument ne vaut pas pour la 4<sup>e</sup> partie : cette lutte contre le pouvoir idéologique des ténèbres, point essentiel pour Hobbes, comme Noel Malcolm le rappelle, se soutient de tout une conception de l'histoire qu'il n'a pu élaborer en quelques mois, et n'est réductible ni aux circonstances, ni au projet d'une science de la justice écrite pour instruire le Prince.

Or, cet aspect de l'œuvre fait écho à plusieurs comptes rendus a posteriori de Hobbes, sur la formation de son projet, qui ne relèvent peut-être pas tous de la justification, voire de la mauvaise foi. Certes, lorsque Hobbes affirme n'avoir jamais rien écrit contre le clergé anglican, cela exige une singulière plasticité herméneutique pour être pris pour argent comptant. On serait tenté de voir, dans ces comptes rendus a posteriori, des textes exprimant davantage le contexte où ils sont écrits que la décision d'écrire le Leviathan (notamment les polémiques de 1655-1656, et celles qui commencent en 1662). Il n'est pas possible cependant de traiter l'ensemble des textes dans lesquels Hobbes rend compte après coup de cette décision de la même manière, c'est-à-dire essentiellement comme une manière de se justifier après coup. Pour Noel Malcolm, se dégagent ainsi deux constantes vraies dans ces déformations : le souci de défendre les droits de la souveraineté et la lutte contre les puissances cléricales. N'y a-t-il rien de plus précis qui soit digne de foi, outre la mention de l'année 1646 ? Trois points nous paraissent pouvoir être réexaminés : 1) dans les Questions de 1656, lorsque Hobbes explique que le *Leviathan* s'est substitué à toute forme de réponses aux objections au Citoyen, en quoi serait-ce une manière de se justifier ou de s'excuser ? de quoi et auprès de qui ? 2) En réponse à Wallis, en 1662, ou dans son autobiographie en prose, Hobbes n'hésite pas à rattacher le Leviathan à ses contacts avec Charles, rappelant sa fibre royaliste de la 1<sup>e</sup> heure à un homme qui ne peut en dire autant. Hobbes instrumentalise aussi bien un lien supposé vrai entre le projet du Leviathan et ses contacts avec le Prince de Galles. 3) L'autobiographie en vers n'a pas de statut public – de quoi et auprès de qui y aurait-il à se justifier ? Or, ce texte inscrit clairement le Leviathan dans une réaction aux revers militaires de 1646, d'une manière qui dépasse le conflit : ceux qui attribuent les crimes à Dieu, que Hobbes veut disculper, ne sont pas seulement ceux qui voient dans leur victoire un signe de leur bon droit, mais aussi ceux qui y voit un châtiment pour les péchés des Anglais. Et aux deux il fait sens de rappeler la leçon du livre de Job, qui renvoie à la conception de l'histoire qui porte le *Leviathan*, et à laquelle Hobbes travaillera surtout après 1658 : la réception du déroulement tragique pour Hobbes de la guerre civile, comprise aussi bien comme ultime péripétie de l'histoire des échecs politiques de l'humanité, depuis aussi longtemps que les hommes instituent comme ils le peuvent des Etats, que le dénouement d'une expérience politique commencée au moment où l'empereur Constantin accorde une autorité idéologique indépendante aux Evêques de l'Eglise Catholique. Le travail sur l'hérésie, dont le *Leviathan* latin porte les premiers fruits, s'y inscrit. En somme, la réception des événements de 1646 a-t-elle pu se réduire à la fréquentation de Charles, sans que Hobbes soit massivement frappé par la vaste émigration qui a conduit même le Prince de Galles à l'exil ? Sans prendre pour argent comptant l'autobiographie en vers, son statut privé autorise peut-être à « spéculer » utilement à partir d'elle. De ce point de vue, le projet du *Leviathan* ne peut être simplement destiné au Prince de Galles en 1646.

Enfin, s'agissant du sens de la contextualisation. Après une contextualisation des « révision et conclusion », Noel Malcolm écrit ceci « ces considérations, comme toutes les considérations de tactique politique mentionnées plus haut, sont d'une importance secondaire » <sup>7</sup>, secondaire au regard de ce que Hobbes établit sur une anthropologie anhistorique, dès 1640, et il poursuit : « enquêter sur le contexte politique et biographique du *Leviathan* aide peut-être à expliquer la chronologie de sa composition, et peut éclairer certaines de ses particularités. Au mieux, ensuite, cela oriente vers une explication de la manière dont Hobbes a écrit, comme il l'a fait et au moment où il l'a fait, mais c'est loin d'épuiser la signification de son œuvre ou d'expliquer pourquoi Hobbes a cru que ce qu'il écrivait était vrai ». Ce travail, et à ce 3<sup>e</sup> titre il y a là un aboutissement, porte à son sommet quelque chose comme un tournant de l'érudition historique pris dans l'historiographie anglaise de la philosophie, disons à partir du travail de J. G. A. Pocock <sup>8</sup>, de Peter Laslett <sup>9</sup>, puis de Skinner <sup>10</sup>. Et pourtant, Noel Malcolm semble marquer les limites de l'approche, mais d'une manière qui reste inexplicite. S'agit-il de faire droit à une étude interne de l'œuvre, qui en augmenterait la compréhension, ou de laisser ce travail à une approche simplement

<sup>-</sup>

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Page 82.

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> The Ancient Constitution and the Feudal Law, Canbridge University Press, 1957, et The Machiavellian Moment, Princeton, 1975.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Son édition introduite et annotée des *Two Treatise of Government*, Cambridge University Press, 1967.

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> Notamment *The Foundations of Modern Political Thoughts*, Cambridge University Press, 1978, ou, plus récemment, *Reason and Rhetoric in the Philosophy of Hobbes*, Cambrudge University Press, 1996.

littéraire qui déconnecterait le texte de son exigence de vérité? S'agit-il d'autonomiser le noyau scientifique de l'œuvre, ou de renvoyer cette référence à la vérité à une simple croyance? Bref, la contextualisation, ou ce que nous préférons appeler l'historicisation, dégage-t-elle l'anhistorique qui lui résiste (ce qui a prétention à l'anhistoricité dans l'œuvre ou qui même serait effectivement anhistorique) ou bien Noel Malcolm conçoit-il son travail sur fond de scepticisme?

On peut aussi se demander si cette dichotomie est stricte : le noyau dur scientifique et les effets de contexte et de circonstances. La pensée historique et religieuse de Hobbes, peutêtre aussi événementielle que les circonstances qui l'occasionnent, s'inscrit-elle vraiment dans cette dichotomie ? Rien n'est moins sûr.

On aurait aussi envie de varier le rapport. Les thèses ne se réduisent pas aux circonstances, mais celles-ci font varier une part de leur sens. Certaines circonstances pourraient donc révéler mieux que d'autres des thèses pourtant constantes. Les crises sont ainsi à la fois exceptionnelles et révélatrices, comme cette vue surplombante, semblable à la Montagne du Diable, que donne l'effondrement qui ouvre le *Behemoth*. De ce point de vue, le caractère circonstanciel des « révision et conclusion » n'enlèverait rien à leur haute vérité, du point de vue de Hobbe. Ne pourrait-on distinguer aussi, en matière de signification, une sphère étroite et une sphère large qui engloberait l'ensemble des diffractions historiques possibles de cette signification élémentaire? On comprendrait ainsi que les travaux savants aient tant de mal parfois à corriger les caricatures ou les lectures plus sérieuses mais biaisées. Parce que chaque contexte de réception constituerait un contexte de signification, en vertu de l'approche historique elle-même. Le retour aux sources des travaux savants ne pourrait que rouvrir les possibilités sémantiques, sans en étouffer aucune.